

Web 2.0 : innovation

En à peine une dizaine d'années, l'Internet est devenu omniprésent dans la vie quotidienne de centaines de millions de citoyens occidentaux – les services en ligne se multipliant à grande vitesse dans les domaines les plus variés. L'Internet est désormais un secteur économique de poids, générant des revenus conséquents – en bonne partie par la publicité, dont le Net est devenu un des principaux médias – et permettant l'émergence de nouveaux géants économiques. La capitalisation boursière de Google (16 000 employés) est ainsi dix fois plus importante que le montant de l'OPA de Mittal sur Arcelor (un peu moins de 100 000 employés au moment de l'OPA) ; bref, le principal représentant de l'économie «immatérielle» présente une capitalisation

Généalogie d'un phénomène

STEPHANE RIEPPI

sociologue

Le terme «Web 2.0» vient avant tout du marketing. C'est un phénomène de mode concocté en 2004 par l'éditeur de manuels informatiques très respectés, Tim O'Reilly. Le succès de cette construction a sans doute dépassé ses ambitions originelles et fait aujourd'hui penser à l'euphorie de la «bulle» Internet, phénomène qui a vu le cours du Nasdaq s'effondrer en 2001. L'histoire se répétant, qui s'étonnera qu'on associe aujourd'hui de plus en plus souvent le «Web 2.0» et une possible «Bubble 2.0» : un nouvel éclatement d'une bulle bien creuse.

L'hypothèse de cet article est que le terme «Web 2.0» est un anachronisme et, pourrait-on dire, une insulte aux pionniers du Web-tout-court.

Écoutons plutôt Tim Berners-Lee, l'inventeur du *World Wide Web* en personne, s'exprimer sur le sujet¹. Interrogé sur la différence entre le Web 1.0 (autre terme abscons dont il est amusant de noter qu'il a été créé postérieurement à celui qui nous occupe) et le Web 2.0, l'intervieweur lui suggère candidement que le Web, dans sa première itération, était une manière de connecter des ordinateurs et que cette seconde version est un ensemble de techniques pour connecter des gens. À cette remarque, Berners-Lee s'offusque : «L'essence du Web 1.0 était de connecter des gens. C'était un espace interactif [...]. Si le Web 2.0 pour

vous signifie blogs et wikis, c'est effectivement des gens pour des gens. Mais c'est ce que le Web était supposé être depuis le début.»

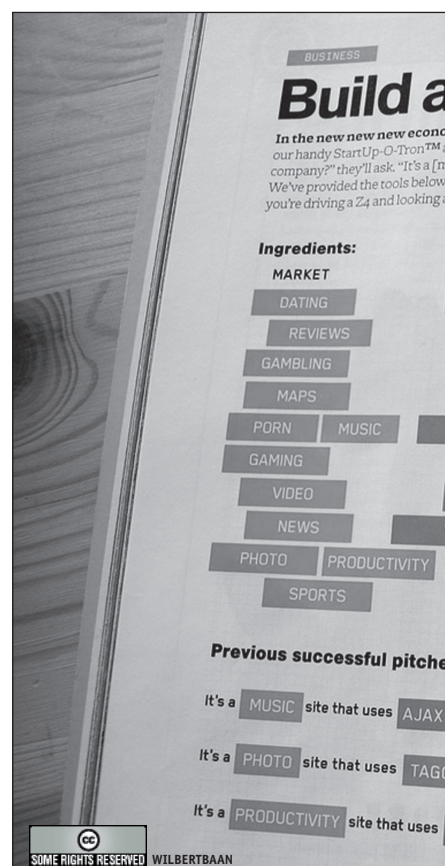
Adopter une position réactionnaire et affirmer que le Web n'a pas évolué au cours des vingt dernières années serait une position stupide et indéfendable. Les actants ont changé. Tous ont changé, sinon l'essentiel : l'esprit du Web, comme espace du liberté, pulvérisant les obstacles qui, jadis, séparaient le rédacteur de son public. Pourquoi alors s'offusquer de ce qui ne serait qu'une futilité terminologique ? Parce que la tentative de réification de la nébuleuse entité Web 2.0 à laquelle nous assistons porte en elle un grand danger qui, lors de l'avènement du Web 3.0 ou du Web 4.0 (que d'aucuns n'hésitent déjà pas à évoquer prophylactiquement), pourrait enfoncer le dernier clou dans le cercueil de l'utopie Berners-Lee des «gens pour les gens».

Mais en fait, qu'est-ce que le Web ? À strictement parler, on pourrait en donner une définition austère, du genre : «Ensemble de pages hypertextes accessibles depuis un logiciel capable d'interpréter le langage HTML, mis à disposition sur des serveurs implémentant le protocole HTTP». Jargon incompréhensible qui signifie, en gros, que le Web permet à ses utilisateurs de «lire des pages», un peu comme ils liraient un simple journal électronique. Or le Web, dans son acception commune et non savante telle que pratiquée en 2008, désigne plutôt l'ensemble des ressources auxquelles il est possible

d'accéder par le truchement d'un ordinateur personnel connecté à Internet². Effectivement, la différence tend aujourd'hui à disparaître, tant l'actant «navigateur Web» a englobé toutes les activités en ligne, au point de presque devenir un système d'exploitation autonome.

LES RACINES DU WEB

C'est aux alentours de Noël 1990 que la petite équipe de Tim-Berners Lee produit la substantifique moëlle du World Wide Web : un premier programme, le serveur Web, capable de fournir du texte enrichi d'hyperliens



ou imposture?

boursière 50 fois plus élevée par employé qu'une grande entreprise sidérurgique – au point qu'on peut craindre qu'une nouvelle bulle ne soit formée, après celle qui, en éclatant, avait rafraîchi les enthousiasmes sur la «nouvelle économie» au début des années 2000.

Accompagnant ce phénomène, le terme «Web 2.0» est devenu omniprésent dans le discours médiatique. Son acception est floue ; il semble toutefois indiquer le caractère «participatif» supposé des nouvelles applications du Web. Ce discours mérite de toute évidence un examen critique.

à un second programme, le client Web (qui sera appelé plus tard «navigateur» ou «browser»).

Les quelques années qui ont suivi ont vu les serveurs Web (la face cachée) et les navigateurs Web (la face visible) se développer, dans une joyeuse euphorie, une grande anarchie et une guerre destructrice pour la domination du marché, entre un Netscape premier arrivé et trop sûr de lui et un Microsoft (et son Internet Explorer) qui, dans un premier temps hésitant face au succès du Web – un «simple phé-

nomène de mode», tout comme Internet –, ne tarda pas à retourner sa veste et à utiliser des pratiques les plus incisives pour imposer son navigateur et faire tomber Netscape dans l'oubli, prouesse finalement réussie à l'aube de l'an 2000³.

Pendant ces dix années, le Web est passé d'un système permettant de faire transiter entre deux (coûteux) ordinateurs du simple (hyper)texte, relativement statique et asynchrone, à un système permettant de faire transiter dans le monde entier

Dans un premier article, **Stéphane Rieppi** retrace l'histoire du Web et relativise la portée des innovations prétendument en cours. Dans un deuxième temps, **Martin Ericum** et **Patrick Gillon** proposent une étude de cas de l'encyclopédie en ligne Wikipédia, et notent sa profonde singularité. Enfin, **Cédric Jonckheere** et **François Schreuer** proposent une critique politique des phénomènes en cours, mettant en évidence le modèle économique du Web 2, basé sur la commercialisation des données des utilisateurs. ■

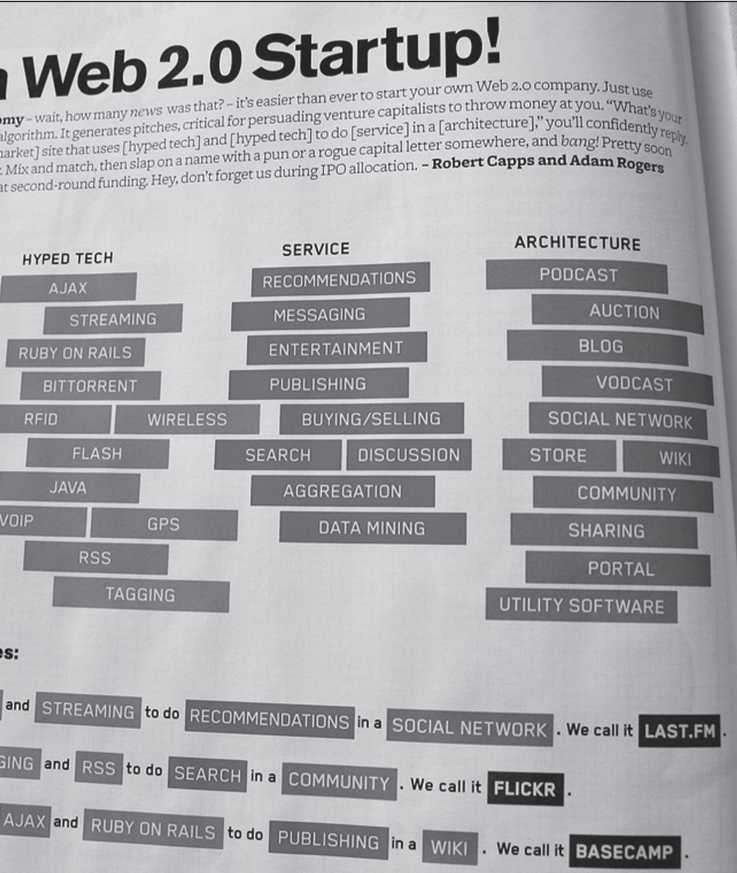
l'intégralité de ce que l'on désigne comme les «médias» (images, sons, vidéos), de manière beaucoup plus dynamique et synchrone, grâce au recours de plus en plus systématique aux bases de données, qui permirent – et permettent toujours – de délivrer à l'utilisateur un contenu toujours plus pertinent, toujours plus proche de ses attentes et demandes. Ce sont, sans exagérer les termes, révolutions sur révolutions qui se sont succédées au cours de ces dix années. De plus en plus d'utilisateurs ont pu partager leurs idées, communiquer, changer le monde. Des murs sont tombés. Mais le Web est toujours resté le Web. Pas un numéro, un Web libre.

Venons-en au fait qui fâche : le Web «social» 2.0 est en train de perdre la dimension sociale qui a fait – et fait toujours – les beaux jours du Web «technique» 1.0. Le Web 2.0 est une tentative de réappropriation par quelques multinationales de cet espace de liberté qu'offrait – et

offre encore à ce jour – l'utopie du Web, pensée par Berners-Lee. Alors que, pendant une dizaine d'années, beaucoup s'imaginaient être débarrassés une fois pour toutes des intermédiaires – l'utopie des «gens pour les gens» –, le Web 2.0 marque le retour en force des éditeurs, des fournisseurs de contenu, du contrôle et, en fin de compte... de la censure.

PROPRIÉTÉ DES ŒUVRES

Autre point quant auquel une vigilance s'impose : à qui appartiennent les textes, dessins, photos et vidéos publiées grâce à un service gratuit ? Aujourd'hui, en théorie, dans la majorité des cas, à leur créateur. Mais les contrats, flous et peu formels, qui garantissent cette propriété ont une fâcheuse tendance à multiplier les petits caractères. Si une photo est publiée sur un site dit social et est réutilisée à des fins commerciales, qui gagnera en justice ? L'auteur légitime ou la multinationale ? Les premiers



¹ Interview accordée au podcast developerWorks d'IBM le 28 juillet 2006.

² À un tel point que les mots «Web» et «Internet» sont de plus en plus souvent utilisés de manière interchangeable dans le langage de tous les jours – et dans celui des médias. Rappelons toutefois que si le Web est une invention relativement récente, Internet le précède d'une ou de plusieurs dizaines d'années, selon l'événement fondateur choisi dans un historique qui dépasserait de loin ce court article.

³ Il est à noter qu'en 2008, Firefox, descendant direct et libre de Netscape, a réussi l'exploit de reconquérir approximativement 30% des parts de marché des navigateurs Web : si au milieu des années 1990, Netscape s'est endormi sur ses lauriers et a permis à Microsoft de s'accaparer le marché, c'est Microsoft qui, vers 2001, s'est à son tour engourdi, négligeant pendant cinq années de mettre à jour son Explorer, ouvrant une voie royale à Firefox lorsque se firent trop entendre les critiques sur la sécurité et le pauvre respect des standards du navigateur Microsoft.



procès sont aujourd'hui en cours pour essayer de le déterminer.

À ce stade, il est nécessaire d'ouvrir une parenthèse : au vu de ce qui précède, ces lignes pourraient passer pour avoir été écrites par un ardent défenseur de la propriété intellectuelle, un concept pourtant suranné et très mal adapté à l'ère de la communication. Ce que dénonce le paragraphe précédent, c'est la possibilité d'une exploitation à des fins commerciales d'une production intellectuelle appartenant à autrui. La propriété intellectuelle, tant que l'institution existe et est coulée dans la loi et doit donc être respectée, ne doit pas devenir un instrument d'oppression de l'utilisateur faible. Notons également que la plupart de ces services dits gratuits affichent des publicités sur les productions des utilisateurs, qui bien sûr ne touchent pas un centime sur les revenus que génèrent ces dernières. L'idée que ces publicités sont le prix de la gratuité du service n'est pas tout à fait indéfendable, mais elle en laissera sceptique plus d'un.

NIVELLEMENT PAR LE BAS

Cyniquement, on pourrait citer l'adage «trop d'information tue l'information» pour qualifier une pratique de censure particulièrement pernicieuse entraînée par la prolifération d'information sur les services d'hébergement de blogs, photos, vidéos et autres publications. Il n'est pas nécessaire d'avoir parcouru un grand échantillon de ces productions pour en connaître la faible qualité et le faible intérêt pour la communauté : beaucoup de ces blogs s'adressent au cercle familial ou à celui des amis proches et leur contenu est plus que souvent, au mieux, anecdotique. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la grande majorité des rédacteurs de blogs n'ont vocation

«Contrairement à ce que laissent entendre les fournisseurs de services Web 2.0, des alternatives à leurs systèmes existent. Elles demandent un petit effort supplémentaire, un peu plus de temps à consacrer à la création de votre espace de communication.»

journalistique⁴ n'a pas recours à ce type de service, mais gèrent leur blog eux-mêmes, selon la méthode expliquée ci-après. Il en va d'ailleurs de même pour la plupart des blogs qui, pour l'une ou l'autre raison, voient leur succès grandir : à l'exception de certaines manœuvres habiles de relations publiques où intervient un accord entre le blogueur et son hébergeur, lorsque le lecteur d'un blog grandit, son (ou ses) rédacteur(s) se retrouve(nt) à l'étroit dans le cadre trop strict et préfabriqué du blog-service : inaccessibilité du contenu pour cause de quotas d'impressions de pages dépassés, contrôle du caractère politiquement correct du contenu (entendez : censure), impossibilité d'ajouter du contenu riche (des images hors du canevas prévu, par exemple), contraintes de mise en page sont autant de frustrations qui pousseront le rédacteur à se libérer de son service.

TOUS À ÉVITER ?

Remarquons quand même que, dans ce monde de services aux motivations bien différentes du monde «social» que fait miroiter le marketing 2.0, certaines applications dites Web 2.0 se démarquent du lot. La Wikipedia, par exemple, utilise des licences libres, tout à fait transparentes et attache énormément d'importance à la qualité du contenu généré par ses utilisateurs. Les problèmes éthiques évoqués dans les paragraphes précédents sont résolus de manière adéquate par des lignes de conduite strictes, quoique n'ayant le plus souvent comme gardien que l'autodiscipline de ses membres⁵. La question qu'il faut alors se poser est : la Wikipedia – les gens écrivent pour les gens – fait-elle partie de la nébuleuse Web 2.0? Laissons cette question ouverte.

QUELLES SOLUTIONS ?

Contrairement à ce que laissent entendre les fournisseurs de services Web 2.0, des alternatives à leurs systèmes existent. Elles demandent un petit effort supplémentaire, un peu plus de temps à consacrer à la création de votre espace de communi-

tion. Parfois, il vous sera nécessaire d'avoir recours à l'aide d'un ami expérimenté pour régler tel ou tel problème technique. Dans certains cas, il vous sera même nécessaire de déboursier une somme modique (de l'ordre de quelques euros par mois) pour vous assurer un hébergement. Quant aux logiciels, une foulée de logiciels libres répliquent, souvent en y ajoutant de nombreux raffinements, les fonctions des outils Web 2.0 les plus avancées (moteurs de blog, gestionnaires de photos, systèmes de publication en ligne...).

Un petit effort de mise en œuvre (entre quelques minutes et quelques heures) et parfois une modeste contribution pécuniaire vous assureront le contrôle total sur le contenu, le look, la mise en page et l'absence de publicité sur votre site – ou si vous désirez en mettre, les revenus vous reviendront et pourront – moyennant un site visité par quelques centaines d'utilisateurs par jour – largement compenser les frais occasionnés.

Et bien entendu, cerise sur le gâteau, vous n'aurez jamais à craindre que la propriété de votre contenu vous échappe. Un bien faible prix à payer pour votre liberté. ■

⁴ Beaucoup de blogueurs insistent sur le fait qu'ils ne sont pas, et ne seront jamais, journalistes. D'autres, au contraire, revendiquent ce statut et demandent à accéder aux protections éditoriales dont jouissent les journalistes. La question «Un blogueur est-il un journaliste?» est aujourd'hui loin d'être tranchée.

⁵ Au sujet de la Wikipedia, voir l'article ci-après (page 53).

